

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

ESPACE SOLIDARITE FAMILLE (EPA-CCAS)

Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET – Président

10 avenue Victor Hugo - B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.42.01.90 – Fax : 03.86.34.14.82–

SIRET n° 268 904 646 00026

Adresses internet : ccas@ville-avallon.fr - sebastien.negrello@ville-avallon.fr

Adresse profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

2. OBJET DU MARCHE

Fabrication – Conditionnement – Livraison en liaison froide de repas du midi – Années scolaires 2019-2020 et 2020-2021

reconductible annuellement jusqu'à l'année scolaire 2022-2023

06 RESTAURANTS SCOLAIRES D'ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

3. ALLOTISSEMENT – TRANCHES

Marché non alloté. Aucun fractionnement en tranche n'est prévu.

4. PROCEDURE DE PASSATION

Marché public à bons de commande de services sociaux et autres services spécifiques (services d'hôtellerie et de restauration) passé selon la procédure adaptée en vertu des articles 27 – 28 I – 35 et 36 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

5. LIEU DE LIVRAISON

Restaurant scolaire Espace Gavroche – la Morlande

Restaurant scolaire Jean de la Fontaine – la Morlande

Restaurant scolaire André Gendre – les Chaumes

Restaurant scolaire Les Myosotis – les Chaumes

Restaurant scolaire Les Remparts – Centre-Ville

Restaurant scolaire Les Jardins – Centre-Ville (rue de l'Arquebuse)

6. VARIANTES LIBRES

Les variantes libres sont autorisées.

7. DUREE DU MARCHE

Période initiale : années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 reconductible par année scolaire jusqu'à l'année scolaire 2022-2023.

8. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :

Détail figurant au règlement de la consultation.

10. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

11. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques50 points
- Valeur technique50 points

12. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande écrite par e-mail via la plate-forme de dématérialisation <https://marches.e-bourgogne.fr> –
Référence : 2019RESTO

13. CONDITIONS D'OBTENTION DU DCE ET DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Consultable et/ou téléchargeable et/ou dépôt **obligatoire** d'offre par voie électronique <https://marches.e-bourgogne.fr> - réf. 2019RESTO

14. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

06 MAI 2019 à 16 h 00

15. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

16. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

25 mars 2019
